ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 46549

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la fermeture d'une équipe nocturne médicalisée du service mobile d'urgence et de réanimation de l'hôpital de Lens. La suppression de cette équipe est intervenue, à titre temporaire, en juin 2008. Dix mois plus tard, le provisoire prend des caractéristiques définitives au mépris des risques générés pour la population du bassin minier. Cette décision contrevient aux recommandations sanitaires qui indiquent, au regard du nombre de sorties effectuées à l'année, que la création d'une troisième équipe mobile médicalisée est nécessaire. Elle fait montre d'une imprudence inquiétante, car les interventions du SMUR se font le plus souvent la nuit sur une aire géographique très large, représentant plus de 360 000 habitants. L'absence de la seconde équipe de nuit s'est traduite par l'impossibilité d'intervenir à 1 500 reprises pour le SMUR de Lens. Le risque sanitaire est une réalité pour la population du bassin minier. Plus encore, l'insuffisance des moyens affectés à l'hôpital de Lens transfère le risque sanitaire sur l'ensemble de la population du Pas-de-Calais et allonge le temps de prise charge pour chaque patient. Le SMUR d'Arras est régulièrement sollicité pour relayer l'équipe de Lens, déplacement qui prive à son tour l'hôpital d'Arras d'une équipe d'intervention. Par ailleurs, les mesures d'économies avancées pour justifier la suppression de cette seconde équipe ne pas soutenables : mobiliser le SMUR d'Arras pour une intervention sur le secteur de Lens coûte deux fois plus cher. En conséquence, il lui demande de lui préciser dans quels délais la réouverture de la seconde équipe médicalisée de nuit peut être envisagée à l'hôpital de Lens. Cette mesure est indispensable pour améliorer l'organisation des secours d'urgence du département du Pas-de-Calais et prêter une assistance d'urgence optimale à la population du bassin minier.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Kucheida
Circonscription : Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46549
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3458
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)